



NOTE D'INFORMATION N° 074 - /MPMBPE/DGD du 13 MAI 2020

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers qu'en date du 12 mai 2020, deux agents des douanes en service à la Direction des Enquêtes Douanières (DED) et à la Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux (DSDPSS), dans la zone de Vridi, ont été testés positifs au coronavirus (COVID-19).

Les deux agents des douanes ont été immédiatement pris en charge par les services de santé compétents et reçoivent les traitements médicaux qu'impose leur état.

En vue de prévenir tout risque de contamination et de préserver la sécurité sanitaire du personnel et des usagers, les mesures ci-après ont été adoptées:

- La désinfection des locaux abritant les services où exercent les agents contaminés et ceux ayant été en contact immédiat avec eux. Ce sont:
 - les services opérationnels des Enquêtes Douanières;
 - le Bureau des douanes Export;
 - la Direction Analyse de Risque, du Renseignement et de la Valeur;
 - la Direction des Régimes Economiques.

- La prise de température obligatoire de l'ensemble du personnel et des usagers avant leur accès auxdits bâtiments.

J'exhorte les agents des douanes et les usagers au respect scrupuleux des mesures barrières (port obligatoire du masque, lavage des mains, distanciation sociale) édictées par le Gouvernement, dans tous les services de l'Administration des Douanes et sur toutes les plateformes de dédouanement.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES



Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National